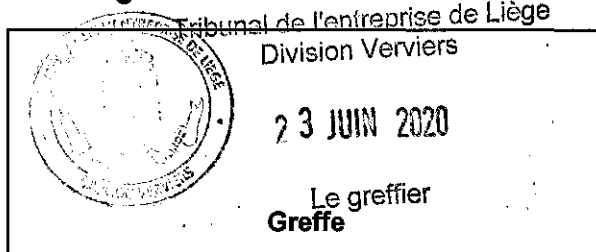


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



20074774

ile,

N° d'entreprise : **0457 553 948****Nom**(en entier) : **EPUR'AUBEL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopération à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **4880 AUBEL - Rue Kan 63****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire**

Extrait du PV de l'Assemblée générale ordinaire du 2 juin 2020 :

"L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler en qualité de commissaire pour une durée de trois ans la société civile sous forme de SCRL « BDO Réviseurs d'Entreprises » (agrément n° B0023), dont les bureaux sont établis à 4651 Battice, rue Waucomont, 51.

Conformément à l'article 132 du Code des Sociétés, la Soc. Civ. SCRL BDO Réviseurs d'Entreprises a désigné Monsieur Christophe PELZER (agrément n° A02534), Réviseur d'entreprises, domicilié à 4651 Battice, rue Waucomont 51, en tant que représentant permanent pour exercer le mandat de commissaire au sein de la SCRL « EPUR'AUBEL ». Le mandat de commissaire prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2023."

Pour la S.A. DETRY, Administrateur,
son représentant,

ETIENNE Xavier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/07/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).